

Conseil d'Etablissement

PV de la séance du mercredi 29 octobre 2025 à 19h30

Restaurant scolaire « Crock'n'Rolle »

Personnes présentes :

Autorités politiques	Mme Nathalie Philipona (Présidente)	M. Cédric Gremaud	M. Yannick Giroud
Représentant·es des parents	Mme Véronique Casati M. Vincent Mathier	Mme Myriam Dutruy	M. Reid-Jamond Martin
Sociétés locales	M. Lakhdar Amamra	Mme Charlotte Nourrigat	Mme Solange Barbay
Professionnel·les scolaires	M. Julien Wettstein Mme Virginie Burnier	M. Javier Rosa Mme Sandra Barras	Mme Maria Ganz
Excusé·es :	Mme Sylvie Mery M. Daniel Bugmann	Mme Viviane Subri Mme Cinthia Schyrr	Mme Janett Parekh
Invité·es :	M. Daniel Moncada Mme Jeanique Verga	Mme Stéphanie Olivo Mme Séverine Emmanouilidis	
Prise de PV :	Mme Sylvie Dubuis		

1. et 2. Accueil par la Présidente / acceptation de l'ordre du jour

Madame Philipona, Présidente du Conseil d'Etablissement, ouvre la 9^{ème} séance de la législature 2021-2026 et souhaite la bienvenue à tous les membres. L'ordre du jour a été accepté sans objections.

3. Présentation du secteur Bâtiments & Sécurité

Monsieur Moncada, directeur du secteur Bâtiments & Sécurité au sein d'EnJeu, a été convié à présenter son secteur. Son support utilisé est annexé au présent procès-verbal. Il a exposé les réflexions en cours, les projets réalisés et en cours, ainsi que les défis rencontrés au quotidien. Les principaux éléments relevés sont les suivants :

Périmètre d'intervention : le secteur assure l'entretien journalier d'une surface totale d'environ 48'000 m², ce qui représente l'équivalent de sept terrains de football mis bout à bout ou, rapporté à une bande de deux mètres de large, environ 24 kilomètres, soit la distance Gland-Genève.

Le service de conciergerie : ce service intervient sur l'ensemble des centres d'intérêts des établissements et apporte une réelle valeur ajoutée, son rôle ne se limitant pas aux tâches de nettoyage mais intégrant des missions variées. A ce titre, il assure notamment la gestion des infrastructures techniques, telles que les centrales de ventilation et le traitement de l'eau. Une attention particulière est portée à la grande centrale de ventilation liée à la cuisine, dont l'exploitation nécessite des compétences techniques spécifiques.

Sécurité et maintenance : M. Moncada souligne l'importance du respect des normes de sécurité incendie dans l'ensemble des locaux. Les équipes doivent parfaitement maîtriser ces exigences afin d'éviter toute manipulation inappropriée. Le service fait face à un volume important de demandes de réparations et assure également l'accompagnement et la coordination des entreprises externes.

Défis : plusieurs défis techniques sont relevés, notamment un affaissement de la toiture d'un bâtiment. Des mesures provisoires ont été mises en place. La piscine, âgée de plus de cinquante ans, présente d'importants problèmes techniques, notamment structurels ainsi que des vannes bloquées. En raison du manque de terrains de sport, l'établissement est tenu d'assurer des activités physiques, ce qui implique le maintien de la piscine en exploitation. Les mesures nécessaires sont mises en œuvre afin d'en garantir le fonctionnement.

Piscine du Collège du Martinet : M. Moncada indique qu'un AMO (Assistant au Maître d'œuvre) a été mandaté pour la rénovation de la piscine.

Une volonté politique claire de maintenir la piscine sur le site est exprimée. Une étude approfondie devra être menée, comprenant l'estimation des coûts, la définition d'une enveloppe budgétaire et le lancement d'un appel d'offres en vue d'une rénovation.

Les partenaires impliqués se montrent réactifs, ce qui permet d'assurer le maintien de la piscine en fonctionnement dans l'attente d'une solution à long terme, malgré des délais importants.

Etat des bâtiments : la détérioration de certaines structures est relevée. A titre d'exemple, des cabines individuelles aux WC ont été réinstallées afin d'améliorer les conditions d'utilisation. Si les travaux techniques sont motivants pour les équipes, les dégradations répétées peuvent toutefois s'avérer démotivantes.

Travaux d'intérêt général : M. Moncada évoque la revalorisation de la déchetterie, menée en collaboration avec Henny Transports & Cie, dans le cadre d'une démarche pédagogique concrète impliquant un élève. Ce projet a permis la réalisation d'une cloison en bambou, en l'absence de budget dédié et est relevé comme particulièrement porteur de sens pour les jeunes concernés.

Collaboration : il souligne la bonne collaboration avec les directions des écoles, laquelle permet de faire avancer les différents projets. Il est rappelé que les communes sont responsables des salles de classe, tandis qu'EnJeu assure la gestion de l'intérieur des salles.

Collège de Perroy : suite à une interrogation d'un membre du quart parent, M. Moncada précise qu'aucune évolution récente n'est à signaler. Il ajoute que ce type de projet s'inscrit dans un horizon de cinq à dix ans, à l'image du projet de Gilly, qui s'est déroulé sur une durée d'environ dix ans. Il rappelle que ces délais sont principalement liés à des contraintes politiques et cantonales, sur lesquelles EnJeu n'a pas de maîtrise directe.

Gymnase de Rolle : enfin, il est précisé que le projet du gymnase de Rolle relève exclusivement de la compétence cantonale et qu'EnJeu n'est pas impliqué dans ce dossier.

4. Présentation des rôles et missions des infirmières scolaires

Mesdames Verga et Emmanouilidis ont également été conviées à la séance afin de présenter leur travail et l'étendue de leurs interventions.

Cela a permis de mieux comprendre le rôle de l'Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire (PSPS) ainsi que la manière dont ses actions s'intègrent au quotidien avec les différents acteurs de l'école.

L'équipe PSPS collabore étroitement avec la direction des écoles, qui coordonne l'ensemble des projets, ainsi qu'avec les enseignant-es. Les thématiques abordées incluent notamment le climat scolaire, la prévention de diverses problématiques, la durabilité, la communication via des boîtes aux lettres pour l'école primaire.

Au niveau du primaire et du secondaire, une équipe ressource est en place. Ce pool de personnes, représenté sur une fiche d'information, constitue un point de repère clair pour les élèves, qui savent vers qui se tourner en cas de besoin.

Le climat d'établissement et le bien-être de l'enfant sont identifiés comme des axes centraux de leur action. Plusieurs thématiques importantes font partie intégrante de leur travail, notamment le bien-vivre ensemble, la prévention de diverses problématiques, la durabilité, et la communication via des boîtes aux lettres pour l'école primaire.

Mme Casati remercie les infirmières scolaires pour leur engagement. Celles-ci encouragent les parents à les contacter, rappelant qu'ils constituent des partenaires précieux, avec lesquels les échanges se font dans un cadre strictement confidentiel.

Pour en apprendre davantage sur le rôle des infirmières scolaires et leurs interventions, il est possible de consulter le site à l'adresse suivante : <https://www.vd.ch/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/infirmieres-scolaires>.

Conseillère école-famille : une personne rejoindra le dispositif dès le mois de janvier. Engagée par EnJeu et financée par la commune, sa mission est d'accompagner les familles dans la résolution de diverses problématiques, notamment d'ordre conflictuel ou financier.

Elle agit comme personne relais, visant à combler une zone grise dans laquelle les structures existantes ne pouvaient intervenir efficacement, en orientant les familles vers les aides disponibles.

M. Rosa précise que ce rôle s'apparente à celui d'un assistant social, apportant un soutien aux familles en difficulté, notamment par : une aide administrative (par exemple pour l'inscription à la cantine) ; un accompagnement direct, avec la possibilité de se rendre au domicile des familles si nécessaire.

5. Points du Quart parents

Sécurité des écoliers : une présentation est effectuée par M. Mathier concernant la sécurité des écoliers en tant que piétons et l'appréciation des parents. Celle-ci recense l'ensemble des endroits situés sur le territoire de Rolle, accompagnés de supports photographiques, qui illustrent les lieux jugés critiques par les parents. Il lui a proposé d'en discuter directement avec la Sécurité publique. Mme Dutruy considère toutefois qu'il s'agirait du rôle du CET de s'adresser à eux. Mme Casati s'interroge sur l'opportunité d'interpeller l'intercommunalité à ce sujet. M. Rosa précise que la démarche pourrait se faire via le CET ainsi que par l'intermédiaire des conseillers communaux.

Questions et échanges : Mme Dutruy soulève une problématique concernant le bus à Luins, indiquant que celui-ci ne s'arrêterait pas à l'arrêt officiel et déposerait les enfants au milieu du carrefour. Mme Olivo indique qu'elle va se renseigner sur ce point. Elle recommande par ailleurs de privilégier plusieurs canaux d'action, et pas uniquement la voie politique. Elle précise également que ces situations sont signalées lorsqu'elles sont constatées sur le terrain. Mme Nourrigat évoque la question des chemins empruntés à vélo et suggère la mise en place de solutions de marquage.

Bibliothèque : il est rappelé que le point relatif à l'ouverture de cet établissement durant la pause de midi a déjà été traité lors de la séance précédente et que la demande a été refusée par le CODIR. Mme Olivo précise que la bibliothèque ne se prête de toute façon pas à l'usage envisagé.

SESAME : le projet Sésame est mené en étroite collaboration avec la commune de Rolle et concerne les jeunes circulant en dehors des institutions. Une solution est envisagée à l'horizon 2026. Il est relevé qu'un nombre

important de jeunes circulent quotidiennement dans Rolle, ce qui constitue une réalité avérée et reconnue par la commune.

Commission Communication : le groupe de travail indique avoir pu envoyer un questionnaire auquel 185 parents ont répondu, globalement de manière positive. Le questionnaire portait sur des enfants scolarisés de la 1P à la 6P.

⇒ **suite à donner** : deux options sont discutées : soit transmettre le rapport tel quel à l'ensemble des membres du CET et clôturer le dossier, soit procéder à une analyse plus approfondie, conserver le document en interne et l'utiliser comme base pour des recommandations. Il est proposé de poursuivre le travail avec le groupe de travail afin d'analyser les résultats de manière plus détaillée. L'intégration de Mme Olivo à cette réflexion est jugée pertinente.

Communication et organisation : M. Rosa évoque la possibilité de développer une annonce en collaboration avec EnJeu pour une mise en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire. Il précise que les structures ainsi qu'EnJeu sont informées en amont des sorties prévues. Mme Olivo souligne que la problématique principale demeure celle de la responsabilité.

Assemblée générale : il est rappelé qu'elle se tiendra le 28 janvier à 19h30, au restaurant scolaire le Crock'n'Rolle.

6. Informations du Centre Sésame

SESAME : l'accent est mis sur les activités réalisées en partenariat. Concernant la prévention du tabac et de l'alcool, une belle progression est observée, avec une responsabilisation accrue des jeunes et beaucoup moins de situations graves. Il est relevé que 90 % des jeunes ne connaissent pas encore les dangers de l'alcool. Pour le tabac, une très forte baisse est constatée, notamment grâce au retour direct des jeunes, ce qui permet de vérifier leur capacité à comprendre le message transmis. La tranche d'âge 16-25 ans sera abordée lors de la prochaine intervention. Une volonté claire d'aller de l'avant est soulignée.

Discrimination : le programme rencontre un immense succès, avec des interventions telles que celle d'un judoka. La résilience des jeunes face à ces problématiques est renforcée, et il est prévu de renouveler la démarche, qui a bien fonctionné. Le bureau cantonal assure le suivi et la coordination du programme au niveau cantonal, tandis que le Sésame invite les membres à s'abonner aux informations liées au projet.

Succès et implication : il est rappelé que le programme rencontre un énorme succès, les jeunes choisissant eux-mêmes les activités, et que le Sésame complète efficacement le dispositif existant. Concernant le Parcours Vita, le premier feu vert a été obtenu, avec une implication active de la jeunesse. Un repas avec la police et les parents est prévu le 21 mars 2026.

Transports scolaires : l'accompagnement dans les transports scolaires est souligné comme un point important : un mini conflit a été géré rapidement grâce à l'intervention de quatre collègues répartis dans tout le réseau, permettant de calmer les jeunes et de réduire le niveau d'incidents graves.

Sport libre : le programme propose également des activités de sport libre, avec l'ouverture de la salle de sport et la mise en place d'un autre programme de collaboration. Environ 80 jeunes y participent, encadrés par des moniteurs expérimentés, sur les quatre années d'expérience du dispositif.

Conclusion : il est souligné que l'équipe du Sésame travaille sans relâche pour le bien-être des jeunes. Dans le canton de Vaud, il constitue le seul réseau centré sur la préoccupation de la jeunesse, et est particulièrement reconnu et envié. La préoccupation pour le bien-être des jeunes reste permanente, et le responsable invite les membres du CET à venir le rencontrer pour plus d'informations.

7. Divers

Climat scolaire : une enquête a été menée et un retour sera fait prochainement, les résultats étant divulgués aux parties concernées. La charte de l'établissement a été finalisée et déclinée sous la forme d'un cube, qui sera diffusé sur le bâtiment F du site du Martinet; elle reste pour l'instant une déclaration d'intention.

Groupe de travail : une réunion aura lieu fin novembre 2025 pour examiner les suites possibles. Il y a une volonté de réfléchir aux projets d'ouverture des bâtiments durant la pause de midi. Des réflexions sont en cours concernant ce projet, qui prendra un peu de temps. L'espoir est jugé assez bon et il est estimé que si les jeunes s'approprient leur espace, ils le détériorent moins et respectent davantage les lieux.

Réseaux sociaux : le point de départ consiste à sensibiliser les parents et les élèves à surveiller ce qu'ils publient et consultent. Le suivi et le travail sur ce sujet sont en cours.

La séance est levée à 21h25

Rolle, le 23 janvier 2026/NPA/SDS

Pour le Conseil d'établissement d'EnJeu



Nathalie Philipona
La Présidente



Sylvie Dubuis
La Secrétaire